

COORDONNÉES

AVANT ET PENDANT LE CAMP :

Lors des heures d'ouverture de la réception, de 8 h à 16 h

1 800 567-6788 poste 0

819 326-4281 poste 0

info@ptitbonheur.com

ADRESSE :

1721 Chemin du Lac Quenouille,
Lac Supérieur, QC J0T 1J0

EN CAS D'URGENCE :

Hors des heures d'ouverture

1 800 567-6788 poste 274

SITE WEB :

www.ptitbonheur.com

HORAIRE ET SERVICE DE GARDE

Du lundi au vendredi

7 h 30 : Ouverture du service de garde*

7 h 30 à 8 h 30 : Service de garde*

8 h 30 : Début du camp de jour et jeux de groupe

9 h 30 : Première activité

10 h 45 : Deuxième activité

11 h 30 : Dîner

12 h 30 : Jeux de groupe

13 h 30 : Troisième activité

14 h 45 : Quatrième activité

16 h : Jeux de groupe

16 h 30 : Fin du camp de jour

16 h 30 à 17 h 30 : Service de garde*

17 h 30 : Fermeture du service de garde*

Selon la météo, quelques périodes de baignade à la plage sont prévues à l'horaire de chaque semaine.



*Inscription obligatoire au service de garde.

ARRIVÉE LE MATIN

Entre 7 h 30 et 8 h 30 pour les enfants inscrits au service de garde

8 h 30 pour les enfants sans service de garde

Veuillez-vous présenter à l'Auberge (1721, chemin du Lac Quenouille) pour inscrire votre enfant (obligatoire). À chaque jour, vous devez vous assurer que votre enfant est pris en charge par un membre de notre personnel avant de quitter. Nous ne sommes pas responsables des enfants qui seraient laissés sur le terrain du P'tit Bonheur avant de procéder à l'inscription du matin et à la prise en charge. Il en est de même à la fin de la journée après l'arrivée des parents.

DÉPART EN FIN DE JOURNÉE

16 h 30 pour les enfants sans service de garde

Entre 16 h 30 et 17 h 30 pour les enfants inscrits au service de garde

Vous devez absolument aviser le moniteur ou la monitrice responsable de votre enfant (ainsi que signer le registre) avant de quitter avec celui-ci. Seules les personnes autorisées à venir chercher votre enfant pourront le faire. Si vous prévoyez demander à une autre personne de venir chercher votre enfant, il est important de nous donner l'information rapidement. Cette personne devra présenter une pièce d'identité à son arrivée. Si toutefois, il s'agit d'une urgence, une autorisation téléphonique sera acceptée après vérification de certaines données personnelles.

ABSENCES, ARRIVÉES TARDIVES ET DÉPARTS HÂTIFS

Si votre enfant doit s'absenter, arriver après 8 h 30 ou partir avant 16 h 30, il est primordial de nous aviser soit par téléphone au 1 800 567-6788 poste 0 ou par courriel à l'adresse info@ptitbonheur.com. Aucun rabais et/ou remboursement ne sera accordé pour de telles situations, à moins d'un billet signé d'un médecin.

TRANSPORT EN AUTOBUS

Le transport en autobus est offert pour les résident.e.s des municipalités de **Sainte-Lucie-des-Laurentides** et de **Lantier**. L'inscription aux services de transport doit être faite directement avec les municipalités.

Matin

7 h 45 : Arrivée de l'autobus à Sainte-Lucie-des-Laurentides
7 h 55 : Départ pour Lantier
8 h 10 : Arrivée à Lantier
8 h 20 : Départ pour le P'tit Bonheur
8 h 35 : Arrivée au P'tit Bonheur

Fin de journée

16 h 30 : Départ du P'tit Bonheur pour Lantier
16 h 45 : Arrivée à Lantier
16 h 50 : Départ pour Sainte-Lucie-des-Laurentides
17 h 05 : Arrivée à Sainte-Lucie-des-Laurentides

LISTE DE MATÉRIEL

Votre enfant doit avoir, en tout temps, un sac à dos pour transporter ses effets personnels. **IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES VÊTEMENTS ET EFFETS PERSONNELS AU NOM DE VOTRE ENFANT.**

Voici tout ce qui doit se retrouver dans le sac à dos de votre enfant à tous les jours :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Maillot de bain de sport | <input type="checkbox"/> Casquette ou chapeau (obligatoire) |
| <input type="checkbox"/> Serviette de plage | <input type="checkbox"/> Boîte à lunch identifiée, avec boîte réfrigérante (de type <i>icepack</i>) |
| <input type="checkbox"/> Souliers d'eau | <input type="checkbox"/> Vêtements de rechange (short, t-shirt et bas) |
| <input type="checkbox"/> Crème solaire | <input type="checkbox"/> Bottes de pluie, imperméable (selon la température) |
| <input type="checkbox"/> Insecticide liquide ou en bâton | <input type="checkbox"/> Souliers de course (obligatoire en tout temps – pas de sandale) |

ARTICLES DÉFENDUS

- | | |
|--|---|
| - Cellulaires, tablettes, ipod et appareils électroniques de tous genres | - Objets de valeur |
| - Canif ou couteau-suisse | - Tout produit contenant des noix et des arachides |
| - Cigarettes et vapoteuses | - Nourriture, friandises, bonbons (afin d'éviter les risques d'allergies) |
| - Drogues et alcool (renvoi immédiat) | - Aérosol |
| - Contenants de verre/vitre | |

Si votre enfant se présente au camp avec ces objets, ils lui seront confisqués et vous seront remis en fin de journée.

REPAS & COLLATIONS

- Pour les repas du midi, vous avez le choix entre fournir des lunchs à vos enfants ou opter pour notre service de repas chauds. Celui-ci est disponible au coût de 60\$ par semaine (5 dîners). Vous devez sélectionner l'option de repas désirée lors de l'inscription.
- Le service de repas n'inclut PAS les collations. Vous devez donc fournir à vos enfants une collation pour le matin, et ce, à tous les jours.
- Si vous ne réservez pas le service de repas chauds, veuillez fournir un repas pour le midi et une collation pour le matin, et ce, à tous les jours, dans une boîte à lunch identifiée.
- Les enfants n'ont pas accès à un réfrigérateur ni à un micro-ondes. Il vous faut donc fournir un lunch froid ou un lunch chaud dans un thermos. De plus, il est essentiel d'inclure, dans le sac à lunch, une boîte réfrigérante (de type *icepack*).
- Les contenants de verre/vitre sont interdits.
- Les aliments non autorisés au camp : Tous produits contenant des noix, des arachides et/ou des fruits de mer.

SÉCURITÉ, ENCADREMENT & ANIMATION

La sécurité du plan d'eau est assurée par un.e sauveteur.euse qualifié.e faisant la vigie en bateau à moteur. Tous les jeunes sont dans l'obligation de porter une veste de flottaison individuelle (fournie par le camp) lors des activités aquatiques.

Un.e sauveteur.euse qualifié.e assure la sécurité de la plage et de la zone de baignade en tout temps.

Tous les sites sont reliés par des systèmes de communication avec l'Auberge. De plus, un véhicule tout terrain est disponible en tout temps pour se déplacer rapidement vers chaque site, au besoin.

Tous nos animateurs et animatrices reçoivent une formation de 60 heures minimum abordant, entre autre, les sujets suivants :

- Psychologie de l'enfance
- Ateliers d'animation et de jeux
- Gestion de groupe
- Formation en premiers soins et procédures d'urgence

Nous respectons les ratios de moniteurs et monitrices des normes de l'Association des Camps du Québec. soit :

- 6 à 8 ans: 1 moniteur.trice/12 jeunes
- 9 à 11 ans: 1 moniteur.trice/14 jeunes
- 12 ans et +: 1 moniteur.trice/15 jeunes

SOINS DE SANTÉ ET ALLERGIES

Deux responsables des soins de santé sont présent.e.s en tout temps sur le site. En plus de leur formation de premiers soins, les responsables des soins de santé sont des étudiant.e.s ou diplômé.e.s du domaine de la santé.

SI VOTRE ENFANT EST MALADE

L'enfant qui fait de la fièvre et/ou qui a un virus ou une maladie contagieuse et/ou qui a la pédiculose (poux de tête) doit rester à la maison afin d'éviter la contagion au camp. Veuillez alors nous en informer par téléphone ou par courriel (1800 567-6788 poste 0 / info@ptitbonheur.com). Nous pourrions alors vous informer des détails quant à son retour possible au camp. Dans l'éventualité où votre enfant est malade au camp, nous vous contacterons le plus rapidement possible afin que vous puissiez venir le chercher.

SI VOTRE ENFANT PREND DES MÉDICAMENTS

Selon la loi, nous n'avons pas le droit d'administrer des médicaments à un enfant sans l'autorisation écrite du parent ou tuteur.trice légal.e. Il est donc important de signer la fiche de santé nous autorisant à administrer ledit médicament.

SI VOTRE ENFANT A DES ALLERGIES

Il est important de nous informer de toutes les allergies de votre enfant sur sa fiche de santé. Pour les enfants qui auront recours au service de repas chauds, sachez que nous proposerons des menus différents en fonction des allergies. Si votre enfant a des allergies multiples ou sévères, veuillez nous contacter pour que l'on puisse discuter des possibilités d'accommodements. À noter que notre site est sans noix, sans arachide et sans fruits de mer. Veuillez prendre note que pour des raisons de sécurité, **nous ne pouvons malheureusement pas proposer les services de repas pour les enfants allergiques au soya ou aux sulfites, ni suivant des menus végétalien ou Halal.** Des plats végétariens sont toutefois offerts à chaque repas. Si votre enfant souffre d'allergies graves et doit avoir un **auto-injecteur d'adrénaline (Epipen)**, SVP **prévoir un sac de taille** (style « sac banane ») afin que l'enfant l'aie toujours en sa possession sur le camp.

SI VOTRE ENFANT SE BLESSE

Nous communiquons immédiatement avec les personnes ressources mentionnées dans la fiche d'inscription de l'enfant. À moins d'un cas extrême, nous ne faisons transporter aucun enfant en ambulance sans l'accord de ses parents, puisque les frais de transport leur seront facturés. Les parents sont toujours informés, peu importe l'intervention faite auprès de l'enfant.

COMPORTEMENTS INADÉQUATS

Le P'tit Bonheur se réserve le droit de retourner à la maison un jeune qui :

- aurait un comportement de violence physique ou psychologique ;
- utiliserait un langage grossier ou vulgaire à répétition.
- ne respecterait pas les règlements du camp à répétition ;
- aurait tout autre comportement inapproprié que nous considérerions comme un manque de respect inacceptable ou un danger envers un campeur, une campeuse ou un membre du personnel du camp.

REÇU D'IMPÔT & RELEVÉ 24

Nous vous ferons parvenir, en février 2025, le relevé 24 pour fins d'impôt. Cependant, une directive du Ministère du revenu nous oblige à vous demander le numéro d'assurance sociale de la personne au nom de qui nous émettrons le reçu. Vous devez le fournir obligatoirement lors de la création du dossier famille dans la plate-forme d'inscription.

Pour les campeurs et campeuses ayant réservé via une municipalité (Lac-Supérieur, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Lantier ou Val-des-Lacs), le relevé 24 vous sera acheminé directement par votre municipalité.

SUIVEZ-VOUS !

Nous vous invitons à joindre notre page Facebook où des nouvelles du camp et des photos sont publiées régulièrement. Prendre note que les photos ne sont disponibles que pour un certain temps.

facebook.com/ptitbonheur

Nous avons très hâte d'accueillir les enfants de la cohorte 2024!

